



Participation au capital d'achat maison de famille

Par **amstey**, le **02/10/2009** à **11:46**

Bonjour,

Ma mère souhaite acheter sa future résidence. Nous souhaitons l'aider en apportant chacun une part de capital en complément du prêt.

Elle nous remboursera dès que sa résidence actuelle sera vendue ou alors nous garderons nos parts pour conserver la maison ultérieurement.

Comment devons nous procéder indivision, sci, ? afin de limiter les frais lors du remboursement des parts ou en cas de succession.